



C'est quoi ?

Une association catholique caritative de loi 1901 reconnue d'utilité public,
fondé en 1991 par Mr Philippe Veston.

C'est une structure de distribution de produits alimentaires frais au services
des familles les plus défavorisées du Val de Loire.

Notre équipe est constitué de 6 salariés et environ 80 bénévoles.



Où est-ce que nous
sommes situé ?





Comment ?

Chaque semaine, tous les matins les 3 camions frigorifiques de l'association sillonnent la grande couronne nantaise pour récupérer les dons alimentaires que nous font nos fournisseurs qui sont les grands centres commerciaux ainsi que des grandes plateformes d'approvisionnement.

Grâce à ces dons, des paniers repas sont confectionnés. Ils seront proposés selon trois catégories en fonction de la composition de la famille selon le nombre d'adulte et d'enfant, ceci dans le cadre de notre lutte contre la précarité alimentaire.



Nous récupérons les marchandises auprès des fournisseurs

1



2

Nous stockons les marchandises en chambre froide



3

Nous réalisons les paniers repas pour les personnes bénéficiaires



4

Nous distribuons les paniers repas l'après-midi au siège de pain partagé au Cellier ou directement dans les communes partenaires





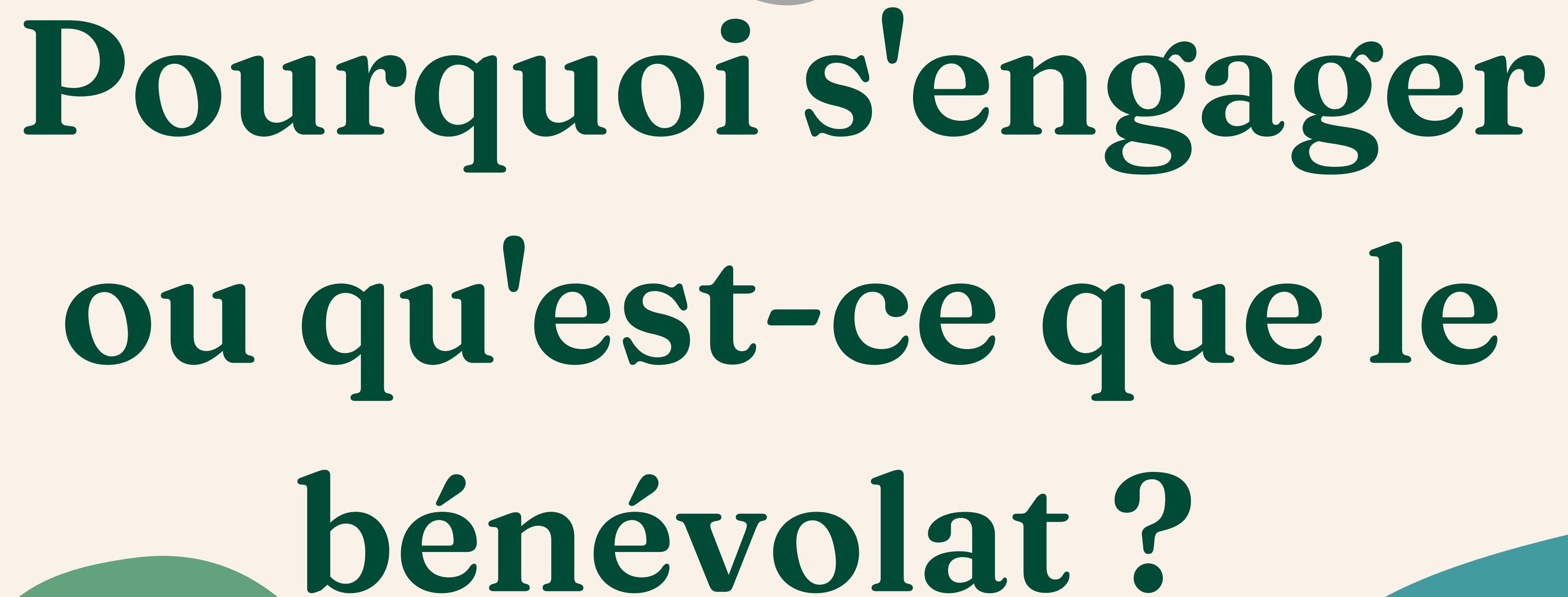
**Qui bénéficie de
l'aide alimentaire ?**

Les personnes en situation de *précarité, des familles ou des personnes seul(e).

Pain Partagé aide environ 1 200 à 1 500 familles sur le territoire des Pays de la Loire (44 et 49).

*Précarité : Cela veut dire que ces personnes ne sont pas en capacité de subvenir financièrement seules à leur besoins primaires comme celui d'avoir accès à l'alimentation par exemple.





**Pourquoi s'engager
ou qu'est-ce que le
bénévolat ?**

Le bénévolat c'est :

La situation d'une personne qui accomplit un travail gratuitement, sans y être obligée.



Solidarité

Charité

Entraide

Partage

Bienveillance

soutien